

Vent nouveau sur la presqu'île



PHOTO HUBERT CANET - BALLODE PHOTO

Conditionné par le grand paysage et les espaces publics, l'aménagement de la première phase de la Confluence (41 ha) répond aux directives de l'urbaniste François Grether et du paysagiste Michel Desvigne, variations sur les thèmes de la diversité architecturale, de la densité, des mixités sociale et programmatique et de la conception HQE. Avec l'inauguration en octobre 2010 des îlots A, B et C au nord de la place Nautique, c'est une importante pièce du puzzle de la presqu'île qui dévoile son nouveau visage.

A la manière d'un archipel, les îlots A, B et C, respectivement baptisés Saône Park, Lyon Islands et Monolithe, sont reliés par ce qui les sépare : ils s'agrègent autour de vastes espaces publics, véritables vides structurants que forment les balmes et la Saône, dont les berges font l'objet d'un aménagement paysager, le Parc de Saône, conçu par Michel Desvigne et réalisé par Georges Descombes, qui vient se ramifier à l'intérieur des îlots ; à l'est la ligne de chemin de fer ; au nord la rue Casimir-Périer avec au-delà les îlots E et F en cours de construction. Le schéma directeur de Grether et Desvigne insistait sur l'importance d'une démarche progressive, enrichie au fil du temps de programmes alliant les mixités chères à ce XXI^e siècle naissant. Une grande diversité architecturale était également recommandée, encouragée par la politique foncière du Grand Lyon : la taille des îlots avait été calibrée pour attirer des promoteurs nationaux



PHOTO LUC BREGNY / COURTESY D'USAPIN-LECLERCQ

et des grands noms de l'architecture et les charges foncières avaient été cédées à prix fixe de manière à ce que la surenchère s'exerçât sur l'architecture et la programmation plutôt que sur l'achat du terrain. Exigence forte du concours, l'identité du nouveau quartier passe par la Haute Qualité Environnementale dont le cahier des charges, élaboré par le bureaux d'études Tribu, était en adéquation avec les objectifs du programme européen Concerto (fonds alloués par l'Union européenne de l'ordre de 3,5 M€). Or en 2004 la conception HQE n'en est qu'à ses balbutiements et ce ne fut pas une mince affaire - toutes les personnes interrogées s'accordent sur ce point - que de trouver les solutions bioclimatiques et énergétiques satisfaisantes. Si ce sujet mérite en soi un long développement, en voici néanmoins un résumé succinct : le recours massif aux énergies renouvelables est assuré par des capteurs photovoltaïques

installés sur les toits, le complément étant assuré par chaudière à bois ; les solutions bioclimatiques déclinent une isolation par l'extérieur autour d'un squelette en béton (à l'exception du projet de Clément Vergély). A ces dispositifs s'ajoutent l'acheminement de l'air chaud par VMC en toiture puis calorifugé et redistribué pour l'eau chaude sanitaire et les sols, le confort thermique et l'apport de lumière naturelle générés par les multiples orientations des logements (30 % d'ouvertures en façade), l'éclairage naturel des circulations verticales, le recyclage de l'eau, le recours à des matériaux pérennes et faciles d'entretien... Les études, bientôt vérifiables, estiment avoir divisé par deux la consommation énergétique avec 53 kWh/m² an, ce qui fait de la Confluence le premier "quartier durable" de France labellisé par WWF. Les recherches eurent un coût certes, mais amorti par la reproduction des



innovations sur de nouveaux projets.

Conçues à partir de 2004, les opérations des îlots A, B et C sont pour la plupart livrées et habitées aujourd'hui. La conception des programmes avait été confiée sur concours à un promoteur associé à plusieurs agences d'architectes de manière à offrir une grande diversité de projets. Pour brasser les idées et faire lever la pâte architecturale, François Grether avait imposé des équipes panachées incluant un jeune talent, un architecte « local » et une pointe internationale, parfois architecte coordinateur du plan masse.

C'est Nexity Apollonia associé à Dusapin Leclercq, Hervé Vincent et Tania Concko qui remporta l'îlot Saône Park qui longe les quais de Saône ; au centre, Lyon Islands, confié à Bouwfonds-Marignan avec Massimiliano Fuksas coordinateur, Enzo Amantea, Clément Vergély et HTVS (Franck Vella), comprend différents

types d'habitats, du grand standing au locatif social (25 %), et des commerces. Enfin à l'est, le Monolithe du promoteur ING-Atemi, conçu par MVRDV, Pierre Gautier, Manuelle Gautrand, ECDM et Erick Van Egeraat, concentre les mixités fonctionnelles et sociales en regroupant au sein d'un même bâtiment bureaux, commerces et toutes les gammes de logement: accession libre ou aidée, locatif social, résidence handicapés et foyer jeunes travailleurs.

Chaque îlot développe son propre vocabulaire architectural : poétique sur la Saône, industriel sur la darse, urbain sur la voie ferrée, côté ville. A l'exception du Monolithe, le bâti se découpe en deux bandes de volumes discontinus qui longent les lignes de force des espaces publics – ces derniers si privilégiés qu'ils s'exercent parfois au détriment des constructions dont la densité a rendu difficile la gestion des prospects.

Bien qu'écrites par plusieurs agences, des

tendances émergent de cette collection d'architectures : généreuses ouvertures des logements vers l'extérieur, deuxièmes peaux « travaillées », éclairage naturel privilégié, pièces à vivre avec cuisine intégrée, structures porteuses autorisant la réversibilité des logements, recherche de vues traversantes...

Dans les appartements, la qualité des relations intérieur/extérieur offre des solutions convaincantes et souvent heureuses, n'était la proximité de certains vis-à-vis. **Delphine Desveaux**

Zac : 23 000 m². **Shon** : 78 107 m². **Trois îlots**, Saône Park, Lyon islands, le Monolithe. **Programme**, 591 logements (403 en accession libre, 32 en accession sociale, 45 en locatif intermédiaire, 111 en locatif social), 15 000 m² de bureaux et 3 500 m² de commerces.



Jardins à tous les étages

Architecte, Dusapin & Leclercq



Programme, 63 logements en accession.
Maître d'Œuvre d'Exécution, **J1 ingénierie**.

BET HQE, **Sophie Brindel Beth**. BET thermique, **Cardonnel ingénierie**. BET façades, **C.E.E.F. Argile**. BET structure, **Argile**.

Entreprises et fournisseurs. Façades aluminiums, **Reynolux Alcoa**. Volets coulissants aluminiums perforé, **Reynobond Alcoa**. Gros œuvre, **Sogrebat**. Menuiseries extérieures bois alu, **Minco**. Menuiseries extérieures alu, **Raffin**.

« Au confluent du Rhône et de la Saône, se tient le rendez-vous de l'eau et du végétal, de la balme et de la plaine. A leur rencontre se trouve la berge qui, domptée par l'homme, se métamorphose en bâtiment. C'est l'expression de cette réunion que nous tentons de projeter sur le quai de la darse ». Tel est le point de départ de la réflexion de Dusapin Leclercq qui se sont vus confier un programme de logements à haute visibilité, à l'angle du quai de Saône et de la Place Nautique. Les plots sont disposés en deux rangées le long de la darse et du Parc de Saône de manière à dégager en sous-sol un patio central végétalisé. Sur le front qui domine la place Nautique, les façades affichent la diversité de typologies des appartements, combinant duplex, lofts, grands appartements (40 % entre 130 à 150 m², hors terrasses) et penthouses prolongés d'un terrasse ou d'un jardin engazonné (60 m²) en attique, véritable maison posée sur le toit. Dusapin Leclercq, de même que le lyonnais Hervé Vincent, quoique sur un autre registre, ont particulièrement travaillé le concept développé par Nexity Appollonia de « maison superposée » (duplex) clairement lisible par le biais de loges vitrées en double hauteur encadrées d'un débord en béton blanc. Ce dispositif confère à chaque logement une identité propre, à l'instar d'une maison. « Nous avons beaucoup joué sur la représentation individuelle de logements collectifs comme une entité propre et non répétitive dans la tradition des logements mis au point par Le Corbusier à la mairie des Lilas » explique François Leclercq. « Chacun peut reconnaître son appartement par la singularité des loges encastrées dans la volumétrie de l'immeuble ». Ces dernières jouent aussi un rôle bioclimatique fort. En période froide, elles préchauffent l'air neuf des logements. En période chaude, elles emmagasinent la fraîcheur de la nuit pour la restituer en journée. Une même continuité de sol avec le reste de l'appartement en fait une véritable pièce intérieure ouvrable et refermable à l'envi.

Le choix des vêtements extérieurs n'est pas fortuit : panneaux d'aluminium perforé ou plan chez Dusapin Leclercq ou écailles de cuivre chez Hervé Vincent, les matériaux sont volontairement « froids, imperturbables, quasi immuables » à l'instar d'une coque protectrice isolante. Les formes à la fois homogènes et distinctes des plots sont reliées par un socle unitaire en gabions de galets incrustés de pâte de verre, moucharabieh de style Arte Povera qui laisse filtrer la lumière du jour dans les halls d'entrée avec des scintillements du plus bel effet. Ce soubassement accompagne la déclivité du terrain pour éclairer naturellement les deux niveaux de sous-sol. La relation entre la Place Nautique et le cœur d'îlot est mise en scène par le biais de halls et d'un passage couvert qui s'ouvrent largement sur le patio. Outre le fait de créer une véritable intimité à l'îlot, ce patio confère des qualités spatiale, visuelle et lumineuse aux halls et au parking - dont on sait qu'il est encore le lieu de passage le plus couramment utilisé pour accéder à son domicile - même si comme ici chaque plot bénéficie de son propre accueil double hauteur donnant accès à deux cages d'ascenseur vitrées et panoramiques.



PHOTO GILLES AYMARO



PHOTO LUC BRESKY / COURTESY DUSAPIN-LECLERCQ

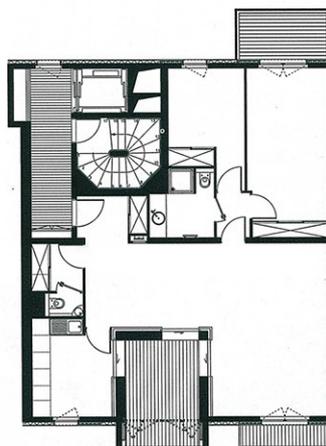


PHOTO A. SPINESCO / COURTESY DUSAPIN-LECLERCQ

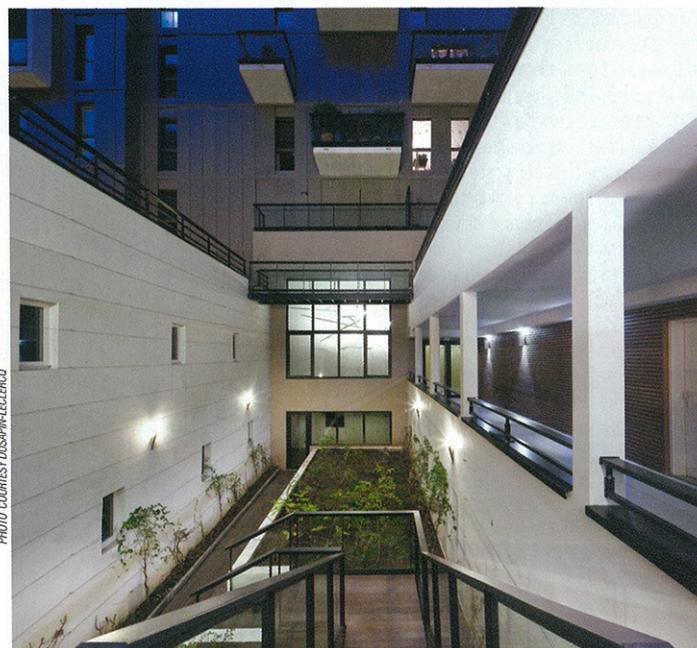
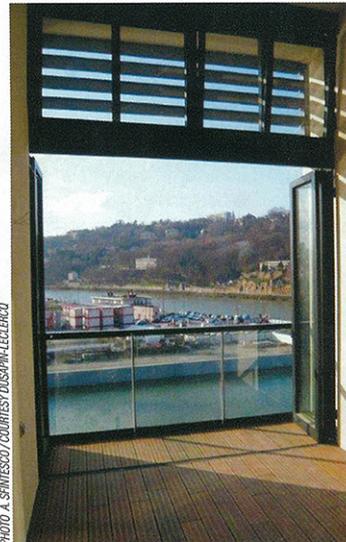


PHOTO COURTESY DUSAPIN-LECLERCQ